

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
SERVICE LOGEMENT AMENAGEMENT
DEVELOPPEMENT DURABLE
PÔLE LOGEMENT AMENAGEMENT

Arrêté n° 2015106-0003 du 16 avril 2015

portant composition du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Corse

*Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,*

- Vu le code de la construction et de l'habitation ;
- Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de M. Christophe MIRMAND, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret n° 2014-1369 du 14 novembre 2014 relatif aux compétences, à la composition et au fonctionnement des comités régionaux et des conseils départementaux de l'habitat et de l'hébergement ;
- Vu l'arrêté n° 2015058-0001 du 27 février 2015 portant création du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Corse ;

Après consultation des organismes concernés au titre des 2ème et 3ème collèges,

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires de Corse,

ARRETE

Article 1er - Sont nommés membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Corse pour une durée de six ans renouvelable à compter de la date du présent arrêté :

Au sein du premier collège : représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (5 membres) :

- le président du conseil exécutif de Corse ou son représentant ;
- le président du conseil départemental de Corse-du-Sud ou son représentant ;
- le président du conseil départemental de Haute-corse ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération du pays Ajaccien ou son représentant ;
- le président de la communauté d'agglomération de Bastia ou son représentant ;

Au sein du second collège : professionnels intervenant dans les domaines du logement, de l'immobilier, de la construction ou de la mise en œuvre des moyens financiers correspondants (15 membres) :

Logement	
Titulaires	Suppléants
<i>Non désigné</i> ARHLM (OPHLM de Haute-Corse)	Monsieur Marc DEGUY ARHLM (OPHLM de Haute-Corse)
<i>Non désigné</i> ARHLM (OPHLM de Corse-du-Sud)	Monsieur Claude CENDRES ARHLM (OPHLM de Corse-du-Sud)
Monsieur Bernard RANVIER ARHLM (ERILIA)	Monsieur Eric PINATEL ARHLM (LOGIREM)
Madame Catherine FRANCOIS ADOMA	Madame Michèle COUSIN ADOMA
Immobilier	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre Paul CARETTE Fédération nationale des agents immobiliers de Corse (FNAIM)	Madame Corinne CASENTINI Fédération nationale des agents immobiliers de Corse (FNAIM)
Maître Olivier LE HAY Conseil régional des notaires de Corse	Maître Jean Jérôme LUCCIONI Conseil régional des notaires de Corse
Construction	
Titulaires	Suppléants
Fédération française du bâtiment et des travaux publics (Fédération du BTP de Corse-du-sud et de Haute-corse) <i>Non désigné</i>	Fédération française du bâtiment et des travaux publics (Fédération du BTP de Corse-du-sud et de Haute-corse) <i>Non désigné</i>
Confédération de l'artisanat et petites entreprises du bâtiment (CAPEB de Corse-du-sud et de Haute-corse) <i>Non désigné</i>	Confédération de l'artisanat et petites entreprises du bâtiment (CAPEB de Corse-du-sud et de Haute-corse) <i>Non désigné</i>
Monsieur Sébastien CELERI Conseil régional de l'ordre des architectes de Corse	Monsieur Paul CASALONGA Conseil régional de l'ordre des architectes de Corse
Monsieur Jean Nicolas ANTONIOTTI Union des maisons françaises Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	Monsieur Jean Luc PAOLI Union des maisons françaises Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
Madame Jacqueline CASANOVA Fédération des PACT (PACT Corse)	Madame Vanina BATTESTI Fédération des PACT (CAL-PACT de Haute-Corse)
Mise en œuvre des moyens financiers	
Titulaires	Suppléants
Madame Nathalie DUHAMEL Caisse des dépôts	Madame Béatrice HUREY-JARRY Caisse des dépôts

Monsieur Philippe SAGNES <i>Union d'économie sociale pour le logement (UESL) - Action logement</i>	Madame Nicole CHIARELLI <i>ou</i> Monsieur Jean-Marc TOMI <i>Union d'économie sociale pour le logement (UESL) - Action logement</i>
Banques (Crédit agricole de la Corse) Monsieur Joseph ORSINI	Banques (BNP Paribas Ajaccio) <i>Non désigné</i>
Monsieur Hervé BENARD Caisses d'allocations familiales (CAF de Corse du Sud)	Caisses d'allocations familiales (CAF de Haute-Corse) <i>Non désigné</i>

Au sein du troisième collège : représentants d'organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, du soutien, de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'insertion ou de la défense des personnes en situation d'exclusion, d'organisation d'usagers, des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement, de bailleurs privés, des partenaires sociaux associés à la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction, et de personnalités qualifiées (18 membres) :

Organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, du soutien, de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'insertion ou de la défense des personnes en situation d'exclusion	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre Jean RUBINI <i>Fédération des associations laïques d'éducation populaire de Corse du Sud (FALEP)</i>	Madame Gracieuse LECCIA <i>Fédération des associations laïques d'éducation populaire de Corse du Sud (FALEP)</i>
Monsieur Pierre CALASSA <i>Association Accès au logement et à l'insertion sociale (ALIS)</i>	Madame Lydie TRESCAZES <i>Association Accès au logement et à l'insertion sociale (ALIS)</i>
Madame Diane BEDU <i>Délégation locale de la Croix rouge de la Corse-du-sud</i>	
Madame Christine MALAFRONTÉ <i>Centres d'hébergement et de réinsertion sociale de Haute-corse (CHRS Foyer de Furiani)</i>	Madame Marie-Thérèse NOVELLINI <i>Centres d'hébergement et de réinsertion sociale de Haute-corse (CHRS Maria Stelle)</i>
Organisations d'usagers	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Marius GIUDICELLI <i>Union régionale des associations familiales de Corse (URAF de Corse)</i>	Madame Odile MEYNET <i>Union régionale des associations familiales de Corse (URAF de Corse)</i>
Monsieur David FRAU <i>Association de locataires - Confédération nationale du logement (CNL de Corse-du-sud)</i>	Madame Line COLONNA <i>Association de locataires - Confédération nationale du logement (CNL de Corse-du-sud)</i>

Madame Jacqueline GOURINOVITCH <i>Association de consommateurs (AFOC de Haute-Corse)</i>	<i>Association de consommateurs (UFC- Que choisir de Corse)</i> Non désigné
Bailleurs privés	
Titulaire	Suppléant
<i>Association des responsables de copropriété Corse (ARC Corse)</i> Non désigné	<i>Association des responsables de copropriété Corse (ARC Corse)</i> Non désigné
Partenaires sociaux associés à la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction	
Titulaires	Suppléants
Madame Thérèse FABRE <i>Confédération française démocratique du travail (CFDT)</i>	Monsieur Antoine VALENTINI <i>Confédération française démocratique du travail (CFDT)</i>
<i>Confédération Française de l'encadrement (CFE-CGC)</i> Non désigné	<i>Confédération Française de l'encadrement (CFE-CGC)</i> Non désigné
Monsieur Maxime NORDEE <i>Confédération générale du travail (CGT)</i>	Monsieur Jean Michel BIONDI <i>Confédération générale du travail (CGT)</i>
Monsieur Jean Nicolas ANTONIOTTI <i>Confédération générale du travail force ouvrière (CGT/FO)</i>	Madame Jackie TARTUFFO <i>Confédération générale du travail force ouvrière (CGT/FO)</i>
Monsieur Thomas DESINI <i>Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)</i>	Monsieur Dominique DE BARTOLO <i>Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)</i>
Monsieur Jean Toussaint POLI <i>Syndicat des travailleurs corses (STC)</i>	Monsieur Jean BRIGNOLE <i>Syndicat des travailleurs corses (STC)</i>
Monsieur Frédéric BENETTI <i>Mouvement des entreprises de France (MEDEF)</i>	Monsieur Charles BICCHIERAY <i>Mouvement des entreprises de France (MEDEF)</i>
Monsieur Sébastien BRUNEAU <i>Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)</i>	Monsieur Cédric LUNARDI <i>Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)</i>
Personnalités qualifiées	
Titulaires	Suppléants
Madame Lucienne GERONIMI <i>Agence départementale pour l'information et le logement de Corse-du-Sud (ADIL 2A)</i>	Madame Maria Francesca ARIAS-BUTTAFOGHI <i>Agence départementale pour l'information et le logement de Corse-du-Sud (ADIL 2A)</i>
Monsieur Jean CORDIER <i>Agence départementale pour l'information et le logement de Haute-Corse (ADIL 2B)</i>	Monsieur Pierre Marc SELVINI-MARSELLI <i>Agence départementale pour l'information et le logement de Haute-Corse (ADIL 2B)</i>

Article 2 - L'arrêté préfectoral n° 06-0295 du 14 juin 2006 modifié portant nomination des membres du comité régional de l'habitat de Corse est abrogé.

Article 3 - Le secrétaire général pour les affaires de Corse et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse.

Fait à Ajaccio, le

16 AVR. 2015



Voies et délais de recours - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.